

Notes de la séance de la Commission d'établissement de La Sallaz¹ Lundi 18 mars 2013, de 20h00 à 22h00

Salle d'appui du collège de la Sallaz, av. de la Sallaz 38 à Lausanne

Parents :	Mmes Zohrat Breguet , Carmen Chabloz-Vessaz
Professionnels :	Mmes Dorina Binaghi , Monique Brechet , Marisol Cabos , Corinne Amandine Epars , M. Michel Rosselet (directeur)
Organisations :	M. Théo Gafner
Autorités politiques :	M. Denis Corboz
Excusés/absents :	Mmes Eliane Aubert , Sandra Cuénoud , Anita Jost , Stéphanie Laurent , Lidiana Padoan , Mélanie Yerly MM. William Blanco-Bose , José Garcia , Samuel Ressom

1) Adoption du PV du 6 février

Deux points sont à relever : Mme Cabos ne veut pas être représentante pour Coteau-Fleuri.
Mme Binaghi précise que les enseignants proposent déjà des choses stimulantes en fin d'année.

PV adopté avec ces précisions.

Mme Cabos précise qu'elle a proposé Mme Maudry pour organiser la boum mais elle aimerait être rétribuée. Elle-même ne se sent pas les épaules pour organiser cette boum avec 446 élèves, elle ne s'est pas sentie écoutée. Au vu de la pénibilité dans son travail et de sa vie familiale bien remplie, elle ne peut prendre cette charge en plus. Elle a passé des heures avec Mme Jost pour parler avec les enseignants, ils ne semblent pas apprécier ce projet. Elle veut bien faire le lien avec la Comet aux réunions de bâtiments, mais aimerait une personne pour piloter ce projet. Elle aimerait que le projet voté par les élèves lui soit remis « clé en main » par la Comet. Aucune personne présente à la Comet ne s'annonce. Elle aimerait faire des choses en interaction avec des parents de Coteau-Fleuri, mais aucun n'est présent.

Mme Breguet rappelle que le but de la séance est de récolter les informations de chaque bâtiment, voir les possibilités tant sur le plan infrastructure que faisabilité et disponibilité humaine. Selon elle, chacun devrait y mettre un peu du sien pour la réalisation des projets indépendamment de la personne qui pilotera le projet de Coteau-Fleuri. Elle propose, comme lors de la dernière législature, de créer des groupes de travail pour chaque collège. Elle aimerait que l'on désigne des responsables lors de cette séance.

Mme Brechet précise que les personnes de la Comet peuvent donner des idées mais ne peuvent pas concrètement tout faire.

Mme Binaghi remercie Carmen pour le magnifique dossier qu'elle a fait pour le projet Sallaz-VclB. Elle précise qu'en tant que membre du service de santé des écoles, elle était rétribuée pour faire des projets de rallye et avait envie d'en organiser un pour Boissonnet, afin de créer un climat plus positif. Mais maintenant, tout est repris par la Comet.

Mme Chabloz raconte sa visite dans les réunions de bâtiment de Sallaz et VclB. Elle a trouvé les enseignants positifs. Mais à Vers-chez-les-Blanc, après la séance, les enseignants ont changés d'avis, ils ne désirent pas, pour la plupart, la présence de parents et sont réticents à laisser les cabanes.

Mme Epars dit que certains sont très enthousiastes, mais que les personnes qui n'étaient pas présentes ont émis des doutes sur l'organisation de la journée.

M. Gafner soulève que dans l'organisation même de la Comet il y a des difficultés : beaucoup d'absentéisme de la part de ses membres, les personnes présentes sont toujours les mêmes, il faut que l'on sorte de notre groupe pour avoir d'autres forces vives.

Mme Breguet fait un topo des questions qu'elle a posées au Service des écoles lausannois, à Mme Volet concernant la journée à Bellerive pour Boissonnet: mise à disposition de leur carnet d'adresses, contacts avec le service des sports. Pour les déplacements, il faut annoncer la sortie aux TL qui peuvent mettre des doublures. Il est possible d'utiliser les carnets de bus. Nous disposons de fr. 1000.-- par année civile

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



pour nos projets. Il n'y a pas de maximum de séances prévues, mais pour que les gens soient défrayés, ils doivent se réunir en plénière, pas de possibilité de rétribuer les gens qui font des groupes de travail en dehors. Mme Epars dit que ce système est absurde et qu'il nous pousse à résumer ces séances à des discussions sans projet derrière.

Mme Breguet dit que les plénières peuvent avoir une partie où l'on suit l'OJ et une partie consacrée pour le ou les groupe(s) de travail formé(s) pour la concrétisation du projet voté par les élèves.

Mme Breguet a rencontré les responsables de la piscine de Bellerive. Le groupe de 400 est absorbable, les maîtres nageurs présents surveilleront les enfants, il faudra définir avec les enseignants où le groupe se mettra et de quels terrains de sport ils auront besoin. Il faudra organiser des tournus pour les activités. Le parc aquatique est à disposition, les enfants doivent mettre des gilets de sauvetage. En plus d'un responsable de la piscine, il faut par classe, un adulte et une personne de 16 ans révolus pour les enfants de plus de 8 ans. Pour les plus petits, il faut un adulte et deux personnes de 16 ans révolus par classe. Pour le CIN, les pataugeoires sont actuellement en rénovation, mais elles seront prêtes. Il faudra voir la météo bien en avance, s'il pleut trop avant, le terrain n'est pas praticable. Il faut 2 dates de remplacement. Bellerive offre la gratuité pour tous et fera entrer le groupe par une porte latérale.

Mme Breguet s'est renseigné auprès de M. Jeannin qui a regroupé les délégués. Il lui a transmis les trois choix votés par les délégués et les élèves. (Semblait-il: 65 % pour la piscine) et Mme Bransch i a répondu à son mail en lui expliquant dans les détails les tendances des enseignants de Boissonnet, ceux qui sont pour, ceux qui sont inquiets et ceux qui sont contre. Mme Breguet attend un mail d'une personne du service des sports concernant les mesures de sécurité.

M. Gafner rappelle que le deuxième choix de la boum serait plus simple.

Mme Breguet dit qu'elle veut bien transmettre à Chauderon les problèmes rencontrés lors de la concrétisation d'un projet voté par les élèves car si cela bloque, pour la deuxième fois consécutive au niveau des enseignants, il faudra bien voir s'il faut changer le règlement ou s'il faut changer quelque chose au niveau de la Comet.

Mme Brechet dit qu'elle a lu le règlement et qu'elle pense que l'on s'est trop focalisé sur le conseil des élèves (art. 30) et que l'on doit entendre les enfants, les consulter sur des projets en cours.

Mme Breguet précise que l'on ne fera pas chaque année un projet comme celui-ci mais que maintenant on doit aller au bout de ce que l'on a commencé. En effet, les élèves peuvent aussi être consultés sur un sujet proposé par les enseignants ou la Comet.

Mme Chabloz précise que si l'on a fait revoter les enfants, c'était pour poursuivre le travail que l'on avait entrepris lors de la dernière législature.

M. Corboz intervient en disant qu'il ne reste qu'une heure de réunion et qu'il faudrait avancer. Nous pourrions nous pencher sur les problèmes de fonctionnement de la Comet lors d'une séance spéciale. Annule-t-on tout ou poursuit-on les projets ? Les gens se démotivent et ça devient difficile. Le projet semble irréalisable.

Tous : que fait-on, on annule tout ou on regarde ce que l'on peut faire ? Pour la boum, on peut la réaliser. On peut investir la grande salle à Grand-Vennes (le concierge a proposé le 26 juin, il faudra louer une sono etc.) ou organiser dans la petite salle du centre de loisirs, mais il faudrait faire sur 5 après-midis.

Mme Yerly a proposé la semaine du 24 au 28 juin, il faudra défrayer le Grand V pour le matériel et la salle. Mais comme personne ne veut organiser cela. Si l'on demande aux parents de venir surveiller les enfants, ces derniers ne seront pas forcément contents. Ce serait mieux d'avoir deux projets à mener plutôt que quatre.

Mme Brechet rappelle qu'à Grand-Vennes, il y a plusieurs spectacles prêts dans le cadre du festival de Montolieu. Ces spectacles sont réalisés par les élèves de GV. Spectacles de Hip-Hop, cirque et danse.

M. Gafner dit qu'on pourrait proposer des ateliers suite à ces spectacles. Les profs pourraient s'y inscrire avec leur classe.

Il est décidé de poursuivre le développement du projet de cabanes et de chasse au trésor du collège de la Sallaz et de Vers-chez-les-Blanc. Ce sont Carmen (pour Sallaz) et Amandine (pour Vers-chez-les-Blancs) les responsables, elles ont déjà commencé à travailler sur le projet.

Elles poursuivront la communication avec les enseignants lors des prochaines réunions de bâtiments et rencontreront le Service des Parcs et domaines pour définir des périmètres d'implantation au Chalet-à-Gobet pour réaliser les cabanes et les grands rassemblements pour le pique-nique.

M. Gafner demande comment cadrer les enseignants pour qu'ils ne refusent pas systématiquement ce qu'on leur propose, doit-on écouter tout le monde ? Le stress du corps professoral est à prendre en compte.



M. Rosselet rappelle que les enseignants sont capables de mettre sur pied des projets gigantesques si le projet part d'eux-mêmes, mais qu'ils sont réticents s'il part des enfants. Il ne faut pas imposer le projet piscine, ça ne marchera pas.

Mme Breguet dit s'être investie pour récolter toutes les informations concernant le premier choix des élèves de Boissonnet afin d'avoir des réponses aux questions des enseignants. Ces informations serviront, aujourd'hui, à expliquer aux délégués de classes pourquoi la journée piscine ne peut se réaliser. Elle demande si elle doit aller dans les réunions de bâtiments pour rendre réponse aux enseignants et aux délégués. Non tant que nous n'avons pas un nouveau projet à proposer. Comment justifier et donner de bonnes raisons aux délégués ? On attend.

Mme Binaghi propose que nous fassions une inscription pour les enseignants qui veulent aller à la piscine et que ceux qui sont réticents donnent leurs arguments, qui seront valables, à leur classe. Mme Brechet pense que la clef du succès, ce sont les ingrédients LOCAUX. G-V a fait un projet, comme la boum est « désécurisante », pourquoi ne pas utiliser les spectacles que les plus grands ont faits ? Il faut rester dans quelque chose de simple. On pourrait envisager que les élèves CIN de Coteau-Fleuri aient un spectacle de cirque qui se déplace à C-F.

M. Rosselet recentre le débat : soyons réalistes ! Pour le projet Sallaz-VclB, il va en parler lundi prochain aux enseignants, étant donné qu'il se rend à VclB pour une réunion. Ce projet est réalisable. Mme Chabloz se rendra à la prochaine réunion de bâtiment pour en parler.

Il va demander demain à M. Schlaeppli, le directeur de G-V s'ils sont d'accord d'entrer en matière pour deux spectacles supplémentaires pour Coteau-Fleuri et Boissonnet, contre rétribution, cela s'entend.

Mme Brechet prendra contact avec les personnes responsables le cas échéant.

Mme Breguet propose de coordonner la boum ou les spectacles. Selon les envies des enseignants. Le spectacle serait une bonne alternative à la boum si les enfants peuvent s'exprimer. En plus, les enseignants seraient contents de voir leurs ex-élèves et les enfants enthousiastes de voir les plus grands sur scène.

Pour les ateliers, on pourrait demander aux grands de venir pendant les leçons de gym enseigner ce qu'ils font dans leurs spectacles.

Mme Breguet sera tenue au courant des discussions avec M. Schlaeppli et de la suite à donner.

Prochaine réunion, le 29 avril à 20h00 à la Sallaz.

Mmes Epars et Chabloz se verront pendant les vacances pour affiner le projet SZ-VclB.

Fin de la séance à 22h15.

16.04.2013

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 19 fax 021 315 60 04 Christine.gonzalez@Lausanne http://www.Lausanne.ch
--